

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Madame Ngoc-Thao NOET

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 12/12/2023 à 10h00

**Faculté de droit, d'économie et de gestion
13, allée François Mitterrand
BP 13633
49036 ANGERS Cedex 01**

sur le sujet suivant :

La coopération en horticulture : trois expérimentations

Directeur de thèse : **Monsieur Serge BLONDEL**

Composition du jury :

Monsieur Serge BLONDEL, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de thèse
Monsieur Nikolaos GEORGANTZIS, Professeur Burgundy School of Business, Dijon, Rapporteur
Madame Isabelle LEROUX-RIGAMONTI, Maîtresse de Conférences Université d'Angers, Co-encadrante
Monsieur David MASCLET, Professeur des Universités Université de Rennes, Examineur
Monsieur Jean-Louis RULLIERE, Professeur des Universités Université Lyon 1 Claude Bernard, Rapporteur
Monsieur Radu VRANCEANU, Professeur ESSEC Cergy, Examineur
Madame Caroline WIDHEM, Maîtresse de Conférences Institut Agro Rennes-Angers, Examinatrice

Résumé de la thèse

Dans un environnement économique international fortement concurrentiel, la coopération est un déterminant clé pour favoriser la compétitivité. Alors que la France est une puissance agricole majeure, la filière horticole française est vulnérable et subit une très forte concurrence européenne. Malgré des actions publiques et privées significatives pour stimuler les actions collectives, la coopération reste très faible dans la filière, et la capture de la valeur dans la supply chain est déséquilibrée entre les différents acteurs de la filière. S'il existe dans la littérature de nombreuses études sur les caractéristiques et les spécificités horticoles, il en existe très peu sur les caractéristiques comportementales des acteurs de la filière face à la coopération. Cette thèse, composée de trois études empiriques, vise plusieurs objectifs. Le premier est de définir les facteurs expliquant la faible coopération dans la filière horticole. Le deuxième est de caractériser les déterminants pour mettre en lumière les freins et les leviers à mettre en œuvre pour les surmonter les obstacles. Enfin, le dernier objectif est de discuter des types d'actions collectives pour permettre aux acteurs de la filière de capturer une part plus importante de la valeur pour promouvoir une coopération pérenne. Nos études sont concentrées sur le cas de l'horticulture en France. Nous utilisons des données d'expériences de terrain qui mobilisent des jeux d'interactions stratégiques dont les choix reflètent des dilemmes sociaux, comme le jeu dilemme du prisonnier où l'intérêt individuel se retrouve confronté à l'intérêt collectif